



EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 18 Mai 2006

Membres présents :

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. Stéphan CLAUDET et Mlle Badiaâ MASLOUHI

M. François REBSAMEN, M. Jean ESMONIN, M. Gilbert MENUT, M. Michel BACHELARD, M. Pierre PRIBETICH, M. Jean-Patrick MASSON, M. Michel ETIEVANT, M. Rémi DELATTE, Mme Colette POPARD, M. Michel JULIEN, M. Jacques FOUILLOT, M. Guy GILLOT, M. Didier MARTIN, M. Bernard RETY, M. Gérard LABORIER, M. Patrick SAUNIE, M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Gérard DUPIRE, M. Yves BERTELOOT, Mlle Badiaâ MASLOUHI, M. André GERVAIS, M. Paul LECHAPT, Mme Janine BESSIS, M. Pierre PETITJEAN, M. Bernard OBRIOT, M. Bernard BARBEY, M. Jean-Pierre GILLOT, Mme Claudette BLIGNY, Mme Jacqueline GARRET-RICHARD, Mme Anne-Claude DARCIAUX, M. Jean-Louis JOLY, M. Jean-Pierre DUBOIS, M. Alain MARCHAND, M. Jean-Paul HESSE, M. Claude PINON, M. Georges MAGLICA, Mme Sylviane FLAMENT, Mme Françoise MANSAT, M. Jacques PILLIEN, M. Jean-Pierre BOUHELIER, Mme Christiane COLOMBET, M. Jean PERRIN, Mme Christine MASSU, M. Jean-Pierre SOUMIER, Mme Marie-Christine DELEBARRE, M. Jean-Jacques BERNARD, M. Christian PARIS, Mme Françoise TENENBAUM, M. François NOWOTNY, M. Alain MILLOT, Mme Joëlle LEMOUZY, M. Hervé BRUYERE, M. Mohammed IZIMER, Mme Hélène ROY, M. Patrick MOREAU, M. Rémi DETANG, M. Paul ROIZOT, M. Jean-François DODET, M. Norbert CHEVIGNY, M. Philippe CARBONNEL, Mme Catherine HERVIEU, M. François-André ALLAERT, Mme Myriam BERNARD, Mme Christine DURNERIN, M. Philippe BELLEVILLE, Mme Lê Chinh AVENA, M. Nicolas BOURNY, M. Mohamed BEKHTAOUI, M. Stéphan CLAUDET.

Membres absents :

M. Jean-Marc NUDANT, M. François BRIOT, M. Gaston FOUCHERES, M. Patrick CHAPUIS pouvoir à M. Paul ROIZOT, M. Louis LAURENT pouvoir à M. André GERVAIS, M. Jean-François DESVIGNES pouvoir à M. Jean-Claude DOUHAIT, M. Jacques DANIERE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH, M. Lucien BRENOT pouvoir à M. Jean PERRIN, Mme Elisabeth BIOT pouvoir à M. Alain MILLOT, M. Jean-François GONDELLIER pouvoir à M. Gérard LABORIER, M. Patrick AUDARD pouvoir à M. Jean ESMONIN.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET TIC - Requalification ZI Longvic Travaux rue Romelet - Demande desubvention FNADT

Dans le cadre de l'action IA40 du contrat d'agglomération « requalification des ZAE existantes », le Grand Dijon a confié la maîtrise d'oeuvre du projet de requalification de la ZI de Longvic à un groupement de cabinets spécialisés composé de DSA Environnement, Eric François Architecte paysagiste et SERALP Infrastructure.

Après les phases d'études préliminaires (diagnostic, enjeux) et de l'avant projet, qui ont concerné l'ensemble de la zone d'activité, le Grand Dijon souhaite engager une première tranche opérationnelle portant sur :

- L'aménagement de la rue Romelet axe structurant de la zone et faisant partie de la voirie d'intérêt communautaire. Le projet concerne le traitement de l'ensemble du domaine public : chaussée,

trottoirs, pistes cyclables, parking, espaces verts et plantations, signalétique et signalisation, mobilier et « ambiance urbaine ».

- L'aménagement d'une voie nouvelle à proximité du boulevard Eiffel : cette voie permettant de désenclaver un tènement foncier sur lequel des industriels locaux envisagent de créer un ensemble agro-alimentaire dit « Bourgogne terre de culture » dans le cadre du pôle de compétitivité VITAGORA.

Le coût prévisionnel de cette 1^{ère} tranche opérationnelle de la requalification de la ZAE de Longvic est évalué à 2 millions d'euros Hors Taxes.

Pour mener à bien cette opération, le Grand Dijon souhaite bénéficier d'une subvention du FNADT à hauteur de 50 %, soit 1 million d'euros.

LE CONSEIL,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

- **D'inscrire** au budget les crédits nécessaires à l'engagement de la 1^{ère} tranche opérationnelle de la requalification de la Zone d'activités économiques d'intérêt communautaire de Longvic,

- **De solliciter** une subvention de 1 million d'euros auprès du FNADT.

Pour extrait conforme,
Le Président



Publié le **22 MAI 2006**
Déposé en Préfecture le

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

23 MAI 2006

